

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 188

présenté par

Mme Kerbarh, Mme Pitollat, Mme Sarles, Mme Brulebois, Mme Khedher, Mme Sylla,
M. Ardouin, M. Daniel, M. Claireaux, M. Kerlogot, M. Thiébaud et M. Alauzet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.